



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024/D/07/1-3/088

Nombre de conseillers

En exercice : 27 Présents : 18 Procurations : 7

Suffrages exprimés: 25

<u>OBJET</u> : ADHÉSION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ ET DE SERVICES ASSOCIÉS

Le 18 juillet 2024 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : 5 juillet 2024

Secrétaire de séance : Michelle GAUTHIER

<u>Présents</u>: Mesdames Stella COCHETON, Michelle GAUTHIER, Angélique DUBÉ, Muriel BOISSONNET, Marie-José FERREIRA, Muriel PASQUER, Marie-Laure BERTHIER, Michelle MILLAN, Suzanne DECHAMPS.

Messieurs Vincent Sommier, Guillaume CLERC, Michel CEPERO, Claude TESSIER, Éric BOURNY, Gérard MARGOTTIN Guy DOUSSAUD, Georges MOUSSIER, Bruno GIRARD.

Absents ayant donné pouvoir: Monsieur Grégoire BERT (pouvoir à Mme COCHETON), Madame Corine SERIEYS (pouvoir à M. SOMMIER), Monsieur Bruno BERNARD (pouvoir à Mme GAUTHIER), Madame Valérie PACAUD (pouvoir à Mme BOISSONNET), Monsieur Pascal MASSON (pouvoir à Mme PASQUER), Monsieur Stéphane GARREAU (Pouvoir à M. CLERC), Monsieur Philippe CHAMARD (pouvoir à M. MOUSSIER)

Absents: Madame Magali BRIEUX, Monsieur Nicolas MARTINS

Vu le Code de la Commande publique,

Vu le code de l'énergie, notamment les articles L.441-1 et L.441-5,

Vue la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe,

Considérant que la création d'un groupement de commande d'achat d'énergie permet à ses membres d'optimiser la procédure de mise en concurrence et de bénéficier de la mutualisation des moyens permises par la création de ce groupement,

Il parait opportun d'adhérer au groupement de commandes.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De confirmer l'adhésion de la commune de Selles sur Cher au groupement de commandes pour la fourniture de gaz pour une durée illimitée.
- D'autoriser la commune de Selles sur Cher à signer la convention constitutive du groupement jointe en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- > De communiquer au coordonnateur les éléments nécessaires au déroulement de la procédure de mise en concurrence, notamment la liste des sites de consommations concernés,
- > D'autoriser le coordonnateur à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison,
- D'assurer la bonne exécution des marchés portant sur l'intégralité des besoins, éventuellement ajustés en cours d'exécution.

Le Maire, Stella COCHETON

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus. Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour, le 24 juillet 2024 Date de mise en ligne sur le site internet, le 24 juillet 2024 Le Secrétaire de séance, Michelle GAUTHIER

REÇU EN PREFECTURE le 22/07/2024 Application agréée E-legalite.com

9_DE-041-214102428-20240718-2024_1_3_08